

## VISUEL INGENIERIE FORMATION



# Formation pratique aux techniques de l'assurance Construction

Durée : 3 à 5 Jours

### Objectifs :

Obtenir une culture générale sur les responsabilités des intervenants en matière de construction  
Identifier les différentes polices  
Être en mesure de déterminer les contextes d'application de chaque Police

## I. PRÉSENTATION SUCCINCTE DES RISQUES DE LA CONSTRUCTION

- a) Les Responsabilités légales
- b) Les Garanties
  - 1) de Responsabilité
  - 2) de Dommages

## II. LES INTERVENANTS D 'UNE OPÉRATION CONSTRUCTION

La Maîtrise d 'ouvrage  
La Maîtrise d'ouvre (concepteur)  
L 'entrepreneur  
Le sous-traitant  
Le contrôleur technique  
Le coordonnateur

### **III. LES DIFFÉRENTES POLICES D 'ASSURANCE CONSTRUCTION**

#### **a) Les polices des Maîtres d 'ouvrages**

- 1) Police Dommage Ouvrage
- 2) Police Constructeur Non Réalisateur (CNR)
- 3) Police Unique par Chantier (PUC)
- 4) Police Tous Risque Chantier (TRC)

#### **b) Les Polices des Concepteurs**

- 1) Responsabilité décennale des Maîtres d 'ouvre et Ingénieurs-Conseils spécialisés (Travaux de bâtiment)
- 2) Responsabilité décennale des Maîtres d'ouvre et Ingénieurs-Conseils Spécialisés (Génie Civil)
- 3) R.C. des Maîtres d'ouvre et Ingénieurs-Conseils spécialisés

#### **c) Police décennale des Entrepreneurs**

- 1) Responsabilité décennale des Entreprises du Bâtiment
- 2) Responsabilité décennale des Entreprises de Génie Civil
- 3) R.C. des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

#### **d) Cas pratiques et Quizz assurances**